

3^{ème} séance – 7/03/24, Introduction à *Co-ire* de René Schérer et Guy Hocquenghem

Introduction (par N. Delbrassine)

Aujourd'hui, nous aimerions vous parler de deux auteurs essentiels et pourtant trop peu abordés dans le cadre des réflexions sur l'enfance. Trop peu abordés parce que complexes, mais aussi éloignés de nous sur le plan du contexte socio-historique (contexte de mai 68 et de ses suites). Trop peu abordés, surtout, car pris au milieu de diverses polémiques dont nous parlerons très bientôt. Mais qui sont ces auteurs ? Il s'agit de deux intellectuels français, René Schérer et Guy Hocquenghem. Le premier, René Schérer, était professeur émérite de philosophie à l'Université Paris VIII. Il est mort le 1^{er} février 2023 à plus de 100 ans et a laissé derrière lui de nombreux ouvrages comme *Émile pervers* (1974), *Regards sur Deleuze* (1998), *Enfantines* (2002), *Hospitalités* (2004) ou encore des textes sur la pensée utopiste de Charles Fourier (1772-1837). Le second, Guy Hocquenghem, est mort bien plus jeune, en 1988, des suites du sida. Il était alors âgé de 42 ans et exerçait des fonctions de journaliste militant, chargé de cours, essayiste et romancier. Il est l'auteur de multiples ouvrages parmi lesquels *Le désir homosexuel* (1972), *La dérive homosexuelle* (1977), *Les Petits Garçons* (1983) ou *L'âme atomique* (1986). Il comptait aussi parmi les membres fondateurs du FHAR, Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire, né de la fusion de groupes féministes lesbiens et d'activistes gays en 1971.

Ensemble, Schérer et Hocquenghem nous ont livré un des ouvrages les plus percutants sur l'enfant : *Co-ire, album systématique de l'enfance* (1976). Plus que collègues ou collaborateurs, il se trouve que Schérer et Hocquenghem étaient amis et amants – au début de leur relation Hocquenghem n'avait alors que 15 ans et Schérer était son professeur, de 24 ans son aîné. Il est rare que nous parlions ainsi de la vie privée des auteurs. Néanmoins, nous allons voir combien leurs choix de vie privés sont intimement liés aux thèses qu'ils défendent, et au militantisme auquel ils ont pu prendre part, chacun à leur manière.

Une chose est sûre : si vous cherchez des informations à leurs sujets sur Google ou sur YouTube, vous trouverez très vite de quoi vous glacer le sang : Affaires Matzneff ou du Coral, « activistes du mouvement pro-pédophile », « militants pédophiles », auteurs de « livre[s] sur la liberté sexuelle de l'enfant », « défenseur[s] idéologique[s] de la pédophilie » dont on a vandalisé et retiré les plaques commémoratives à Paris, etc. Cette séance est l'occasion d'y voir plus clair dans ces débats vifs et animés, de leur vécu et jusqu'à aujourd'hui. Certains ont pris leur défense, Schérer lui-même criait en 2001 : « Non aux amalgames ». Nous tenterons de voir ce que leurs thèses font à l'enfance et ce qui peut être fait ou dit face à elles. Car tel est, aussi, le travail du ou de la philosophe : tenter de démêler le vrai du faux, les occasions de penser, les impensés, les raisonnements hâtifs et les écueils éthiques. Une chose est sûre, nous estimons qu'il est crucial de ne pas s'abaisser à mettre l'œuvre de Schérer et Hocquenghem sous le tapis ou sous la censure et qu'il convient d'en cerner au mieux la pertinence, la radicalité et l'importance vis-à-vis (notamment) des questions relatives à l'enfance. Avec Maxime Foerster, auteur d'un livre intitulé *Penser le désir*, nous aimerions en effet rappeler combien leurs écrits représentent « l'audace et la subversion de l'esprit de Vincennes, ce souffle révolutionnaire né de mai 68 » et illustrent de façon remarquable « les risques qu'il y avait à penser hors des dogmes et des tabous »¹.

Rappelons-le, le contexte intellectuel des années 70 est celui de l'interdiction d'interdire. Toute répression des désirs et des libertés est jugée inacceptable. On milite pour défendre les minorités, on milite contre la sur-normalisation de la société, contre la psychologisation et la médicalisation à tout va de ses membres – homosexualité comme maladie punissable, hystérie féminine, enfants soumis à des batteries de tests

¹ Quatrième de couverture de M. FOERSTER, *Penser le désir, à propos de René Schérer*, Montpellier, H&O, 2007.

« réifiants » et ballotés des familles, aux écoles, aux Centres d’observation et de triage jusque dans des Instituts médico-pédagogiques plus ou moins autoritaires.

À l’origine, les travaux de Schérer et Hocquenghem sur l’enfance ne s’inscrivent pourtant dans aucune revendication politique. Ils ne proposent aucune nouvelle approche de l’enfance, aucune alternative ou correction aux manières de faire actuelles – ce que ne laisse pas paraître les polémiques auxquelles ils sont aujourd’hui associés. « Notre projet n’est pas politique, à peine théorique, essentiellement descriptif »², écrivaient-ils en introduction de *Co-ire*. L’objectif initial était de poursuivre des recherches historiques comme celles de l’incontournable Philippe Ariès qui a retracé l’histoire de l’enfance du Moyen Âge à l’Ancien Régime (*L’enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime*, 1960). À leur tour, Schérer et Hocquenghem entendaient cerner la spécificité historique de leur époque dans son rapport à l’enfant et à l’enfance. Quarante-cinq ans après la publication de l’ouvrage, lorsqu’on demande à Schérer : « Votre propos n’était donc pas de dire ce qui devait être interdit ou autorisé ? », celui-ci répond :

« Absolument pas... Ce serait faux de dire que je n’écris que dans la généralité, car une pensée uniquement générale n’est pas tellement fameuse, mais il faut réfléchir à partir de questions de principes, de questions critiques. Il est certain que c’est un livre critique, et absolument pas un livre affirmatif, comme *Émile perverti* aussi, qui est essentiellement critique. Il n’est pas particulièrement affirmatif. Il ne dit pas “voilà ce qui doit être”, “voilà ce qui ne doit pas être”. Je dois dire franchement que je suis profondément ignorant de ce qui doit être ou de ce qui ne doit pas être. C’est précisément ce que je contourne, je définis simplement le cadre dans lequel nous nous situons »³.

Ce que *Co-ire* dénonce ou du moins *décrit*, c’est la situation de l’enfance à la fin du XXe siècle – qui n’est pas sans rappeler celle du premier quart du XXIe siècle – une situation dans laquelle l’enfant fait bande à part et est surveillé de toutes parts. Loin de se faire les défenseurs de la pédo-criminalité, l’objectif initial est de proposer une « critique des institutions et du pouvoir des adultes sur les enfants »⁴. De fait, « l’enfant se fait rare », écrivent-ils à plusieurs reprises⁵. On le place dans les endroits qu’on estime lui convenir : la maison, l’école, les plaines de jeux, les centres de loisirs spécialisés, loin des adultes et de toute personne étrangère, non habilitée à « gérer » la population enfantine.

« L’enfant se fait rare. On ne le voit plus beaucoup. Autrefois, ou plutôt naguère, il n’y a pas si longtemps, les enfants étaient, certes, bien plus sous l’autorité des adultes, et parfois de manière abusive. Mais aussi, il y avait tout un tas d’enfants dehors, partout mêlés aux grandes personnes. Et ils couraient de tous côtés, se mêlaient à tous et de tout, étaient étonnamment libres. Voir l’enfance algérienne d’Albert Camus dans le *Premier Homme*, ou la *Guerre des boutons*, de Louis Pergault. Est-ce encore possible ? La réponse n’a pas besoin d’être énoncée »⁶.

« L’enfant se fait rare. Non pas qu’il y ait moins de naissances : ça, il y en aura toujours assez, mais l’enfant ne se fréquente guère. Si vous n’êtes pas père ou mère de famille, en possession d’enfants, si vous n’êtes pas chargé de leur éducation, si vous n’êtes pas de la secte des flics, psychologues ou psychanalystes, si vous êtes tout simplement “l’homme sans qualité”, vous passerez à côté sans avoir l’occasion d’en rencontrer vraiment un seul (...). L’enfant est donc à chercher premièrement et à définir dans ce réseau de dépendances et d’interdits à l’intérieur duquel différentes formes de captation, affectives, éducatives, se développent. Ce ne sont pas des traits psychologiques, inhérents à une nature en soi, qui caractérisent d’abord l’enfant, mais la texture de ce réseau et le jeu des forces qui, de l’intérieur, assurent son équilibre »⁷.

En réaction à ce système de surveillance, de maîtrise et d’isolement des enfants, Schérer et Hocquenghem puisent dans la littérature des « mythes et [des] rites de l’enfance » (traduction allemande du titre *Co-ire* souvent

² G. HOCQUENGHEM et R. SCHÉLER, « Co-ire. Album systématique de l’enfance » [désormais cité « Co-ire »] in *Recherches*, mai 1976, p. 7.

³ « Entretien avec René Schérer » [désormais cité Lundi Matin, « Entretien »] in *Lundi matin*, #275, 15 février 2021.

⁴ « Le système de l’enfance. Lectures de Guy Hocquenghem et René Schérer » [désormais cité Lundi Matin, « Le système de l’enfance »] in *Lundi matin*, #260, 25 octobre 2020.

⁵ « Co-ire », *op. cit.*, pp. 45, 49, 50 et R. SCHÉLER et F. DELORIEUX, « Rencontre avec René Schérer » pour *Les Lettres françaises*, n°76, novembre 2010. Pour plus d’informations sur la manière dont cette rareté de l’enfant se traduit jusque dans nos paysages, voir Th. PAQUOT, *Pays de l’enfance*, Terre Urbaine, 2022.

⁶ R. SCHÉLER et F. DELORIEUX, « Rencontre avec René Schérer » pour *Les Lettres françaises*, n°76, novembre 2010.

⁷ G. HOCQUENGHEM et R. SCHÉLER, « Co-ire », *op.cit.*, p. 45.

jugé énigmatique⁸) qu'ils jugent susceptible de révéler l'enfance réelle, l'enfant sous l'oppression des institutions adultes. Les contes et les romans montrent la véritable nature enfantine, une nature oublieuse, faite de désirs, d'élan d'amour, de liberté et d'ouverture à l'étrange(r), estiment-ils. Une nature libre et désirante sur laquelle se sont progressivement greffées des institutions prétendument « protectionnistes » et ouvertement éducatives, des institutions qui se sont tant et si bien établies qu'elles ont imposé avec elle leur propre vision de l'enfant : un être faible, dépendant, innocent, sans discernement affectif ni politique, rivié à sa famille et à son école – deux cocons salvateurs et indispensables sans lesquels il ne serait qu'un animal inachevé, perdu ou même dangereux, en proie à d'innombrables périls dont le plus redoutable est, depuis Rousseau, celui de découvrir son corps et celui d'autrui d'un peu trop près – le fameux « dangereux supplément ». Institutions éducatives et protectrices donc, ou plutôt « éducastratrices », souffleront certains critiques comme Mario Mieli ou Jules Celma.

« Il ne s'agit donc pas, pour Schérer et Hocquenghem de fantasmer une libération du désir des enfants ou des adolescents par les adultes, ni même de défendre une nouvelle éducation sexuelle en tant qu'apprentissage de normes alternatives, mais d'analyser à la fois la production des relations, la structure du désir et l'inconscient collectif pour mettre à jour l'enfermement et le contrôle de la jeunesse dans ses relations avec des adultes »⁹.

Là où les choses se gâtent en termes de lisibilité, c'est lorsque Schérer et Hocquenghem introduisent la figure du « pédéastre » et le désir enfantin de « rapt » – désir qu'aurait tout enfant d'être enlevé à son environnement familial et scolaire par un adulte étranger, objet de désir et fascination. Si le « rapt » apparaît toujours encadré de guillemets, c'est « pour signifier que c'est un mythe, et non un fait, qui est traité »¹⁰. De la même manière, un « r » a été ajouté au mot « pédéaste » (devenu « pédéastre ») pour le doter de sonorités cosmiques, astrales voire mythologiques – comme l'avait fait Jean Genet dans son roman *Notre-Dame des fleurs* en 1943¹¹. Dans ce contexte, le « rapt » comme le « pédéastre » sont les vecteurs théoriques (volontairement provocateurs quoique distincts de leurs sens premiers) de l'émancipation de l'enfant. S'ils véhiculent une connotation sombre et même criminelle, c'est en raison de l'illusion tenace dans laquelle nous sommes pris, disent-ils, une illusion « invincible [bien qu'] historiquement produite qui provient d'une lente accoutumance à l'appropriation familiale de l'enfant. Il a été dépouillé progressivement de ce qui lui permet d'exister comme être social pour devenir bien privé. Mais nous savons que cette appropriation, cet état de choses dit naturel, est en fait le résultat d'une première violence, qui, dans sa massivité sociale, n'a pu être tolérée que parce qu'elle a été et reste constamment déniée. Il faut que l'enfant n'ait jamais été enlevé, détruit, puis refaçonné par le Capital, assigné à une famille responsable, pour que les institutions étatiques puissent apparaître comme le lent développement d'un progrès "pour son bien" et que le rapt soit constitué en danger social et fantasmé en délit majeur »¹².

Famille, professeurs, psychologues et psychiatres de l'enfance sont, dans ce contexte, plus ou moins malgré eux, autant d'opresseurs de l'enfant. Pensant le connaître, pensant œuvrer pour son bien, assumant parfois jusqu'à s'en rendre malades des responsabilités dont la nécessité n'est jamais remise en cause : tous sont le

⁸ Son sens littéral est censé évoquer un rapport d'accompagnement, un aller-avec.

⁹ Lundi Matin, « Le système de l'enfance », *op.cit.*

¹⁰ *Id.*

¹¹ Notons que ce singulier « r » est régulièrement oublié dans certaines traductions, retranscriptions et relectures de *Co-ire*. Voir Homintern, « Coming and going together », en ligne : <https://homintern.soy/issues/11-9-20/comingandgoingtogether.html> ou la thèse en langue portugaise de E. A. e Silva, « A cruzada das crianças : constelações da infância à penumbra », p. 110, également en ligne : https://www.bdt.d.uerj.br:8443/bitstream/1/15164/1/Tese_Eder%20Amaral%20e%20Silva.pdf.

¹² G. HOCQUENGHEM et R. SCHÉRER, « Co-ire », *op.cit.*, p. 28. On peut tout de même citer une critique intéressante qui a été adressée à Schérer et Hocquenghem. Cette critique, émise par Daniel Zimmerman, stipule qu'ils tomberaient exactement dans ce qu'ils dénoncent, une nouvelle mystification de l'enfant : « René Schérer critique le mythe d'une enfance conçue comme une réserve dans laquelle l'enfant est enfermé. Mais, inversement, il construit un autre mythe, celui d'une enfance qui révélerait à l'adulte la vérité perdue d'une sexualité non exclusivement génitale. L'enfant deviendrait dès lors le pédagogue de l'adulte. Il lui ré-apprendrait la sexualité infantile, "la plus achevée". Mais, à mon sens, l'enfant pédagogue sans le savoir aurait un mérite bien plus essentiel : il ne désirerait pas former l'adulte. Si le désir sexuel peut se déguiser en désir de former, l'inverse n'est-il pas concevable ? Un désir de former masqué sous la pureté du désir sexuel. » (D. Zimmerman, cité dans Lundi Matin, « Le système de l'enfance », *op.cit.*.)

reflet du dispositif moderne dans lequel ils sont pris. Société de la surveillance, de l'observation, de la privatisation, de la maîtrise et de la bonne conscience : le « panoptisme » est sorti de la prison, écrivent Schérer et Hocquenghem. Nous pourrions espérer, comme l'écrit Henri Roorda au début du XXe siècle, que « l'absurdité de nos méthodes d'enseignement [soit] atténuée par le bon sens et par la bonté de ceux qui les appliquent »¹³ mais il ne faut pas être dupes, nous disent Schérer et Hocquenghem : la famille qui surveille et ségrège l'enfant, le pédopsychiatre qui le catégorise à coup de diagnostics précoces ou de tests saugrenus, le légiste qui multiplie les droits créances sur l'enfant (droit à) mais oublie ses droits libertés (droits de)... tous sont comme le pédagogue lui-même : aucun n'aime vraiment les enfants (H. Roorda, *Le pédagogue n'aime pas les enfants*, 1917). Seul le pédéastre aime suffisamment l'enfant au point de se risquer à le libérer de ses carcans, même si cela implique de l'enlever aux institutions qui le gardent précieusement – c'est le « rapt » comme mythe. Seul le pédéastre est prêt à créer avec l'enfant une relation qui ne soit pas pédagogique à tout prix, une relation libre, sans surveillance constante, sans mépris des émotions et des désirs de l'enfant. Comme l'écrit très bien J.-P. Thomas dans son article « Schérer : le débat interdit » : « le pédéast[r]e dévoile de façon privilégiée les normes qu'il transgresse et le fonctionnement d'une institution familiale qu'il dérange, mais qui parle d'une pédéastie érigée pour cela en modèle ou en norme ? »¹⁴. C'est une extrapolation contre laquelle se défendait Schérer lui-même dans son article « Non à l'amalgame », en 2001 :

« C'est dans [l]e cadre d'une pédagogisation intégrale que nous faisons apparaître comme un élément d'émancipation et de libération l'intervention du fameux "pédéastre" où la modulation, l'inclassable différence du "r", empruntée à Genet, introduit l'élément d'humour, de distanciation, avec lequel tout ce qui concerne la "sexualité" proprement dite est à comprendre »¹⁵.

Si ce genre d'humour n'est sans doute plus au goût du jour et si certaines thèses issues de ces mouvances sont difficilement audibles voire tout à fait inaudibles aujourd'hui, il faut tout de même reconnaître que la figure du pédéastre telle qu'elle est présentée ici relève davantage du personnage conceptuel susceptible de « provoquer la pensée » plutôt que du péril ou du fantasme réels. Il convient d'ailleurs, plus largement, de restituer aux années 70-80 leur spécificité historique et de reconnaître que le langage du désir et de la sexualité – y compris débridée – y était omniprésent jusque sur les plateaux télévisés – comme en témoignent les extraits vidéos très polémiques de l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*¹⁶. On œuvrait de toute part en faveur d'une « rupture avec l'ignorance, [d']une critique de la réserve dans laquelle on enfermait les enfants »¹⁷ et les minorités en général ce qui allait de pair avec une forte dose de provocation que l'on retrouve parfaitement dans les slogans militants de l'époque tels que : « Interdiction d'interdire », « soyez réaliste, demandez l'impossible », ou encore, plus crument, la fameuse revendication du FHAR au « droit à se faire baiser ». L'objectif ? « réinventer les relations, en dehors de toutes les formes de surveillance et de contrôle »¹⁸.

Si une chose semble tout particulièrement regrettable, c'est le peu de soin et de systématisme dont font preuve ces échanges quant à la clarification de ce qu'est un enfant. Deux ans, six ans, dix-sept ans, tous sont également mineurs aux yeux de la loi mais est-ce à dire que ces « enfants » sont tous tout aussi (in)capables les uns que les autres de discernement quant à leurs désirs, quant à leur liberté ? Si l'on se rapporte au combat personnel de Guy Hocquenghem, Paul B. Preciado nous rappelle dans une interview importante qu'il « demandait simplement le droit, en tant que gamin de 16 ans, à s'exprimer sexuellement sans être importuné par la police »¹⁹. Aurions-nous la même indulgence si un enfant de 8 ans revendiquait ce droit ? Il fallut en réalité peu de temps pour que ces questions d'âges et de minorité légale surgissent sur le devant de la scène politique et

¹³ H. ROORDA, *Le pédagogue n'aime pas les enfants*, 1917.

¹⁴ J.-P. THOMAS, « Schérer : le débat interdit » in *Esprit*, n°86, février 1984, p. 192.

¹⁵ R. SCHÉRE, « Non à l'amalgame » in *Libération*, 13 mars 2001.

¹⁶ Franceinfo INA, Quand la télé était complaisante avec les pédophiles. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=eUJWhaJ_EuE&ab_channel=INAActu (consulté le 25/02/24) et Archives INA, 1990 : Gabriel Matzneff face à Denise Bombardier dans "Apostrophes". En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=HOLQiv7x4xs&ab_channel=InaCulture (consulté le 25/02/24).

¹⁷ Lundi Matin, « Entretien », *op.cit.*

¹⁸ Lundi Matin, « Le système de l'enfance », *op.cit.*

¹⁹ *Id.*

militante française, notamment sous la forme d'une célèbre *Lettre ouverte à la commission de révision du code pénal pour la révision de certains textes législatifs régissant les rapports entre adultes et mineurs* en 1977. On le voit, les thèses de Schérer et Hocquenghem débouchent sur bien des questionnements vifs, polémiques et difficiles à décrypter dans le contexte qui est le nôtre – celui d'un atelier philo de deux heures.

Nous tenions néanmoins à prendre au sérieux plusieurs de leurs idées sur lesquelles nous allons maintenant nous concentrer : leur critique des institutions du monde adulte, en ce compris de la famille et de l'école ainsi que leur dénonciation des mythologies de l'enfance (enfant innocent et fragile comme construction sociale moderne justifiant diverses formes d'interventionnismes et de protectionnismes).

Extraits de *Co-ire* :

Extrait 1 – autour de *Rémi sans famille* et *Pinocchio*.

« Dans *Sans famille*, par exemple, il est bien vrai que la recherche des vrais parents riches, le retour à la famille, forme l'intrigue. Là n'est pas pourtant l'intérêt attractif de l'œuvre. Ce qui se passe est tout autre, une succession d'abandon, d'achats, de semi-enlèvement par de faux parents, de branchements erratiques où se déploie à l'état libre une énergie passionnelle, en compagnie d'un vieillard vagabond, de petits mendiants, d'escrocs, repères fortement inscrits d'un trajet que le retour au havre familial, l'ancrage définitif, fait, par contraste, ressortir, par sa fadeur insignifiante. De même que dans le *Pinocchio* de Collodi, toute l'histoire réelle, ce qui se passe et exerce l'irrésistible séduction, est l'ironie de la morale ouvertement affichée : “Malheur aux enfants qui se révoltent contre leurs parents, et qui abandonnent par caprice la maison paternelle, ils ne seront jamais heureux en ce monde et tôt ou tard, ils devront s'en repentir amèrement”. À quoi Pinocchio répond : “C'est toujours la même chanson. Bonne nuit !” »²⁰.

Extrait 2 – l'enfermement de l'enfant.

« Quoiqu'il fasse, l'enfant est dedans. Être enfant, c'est inévitablement “être au-dedans” et se définir par là même : maison familiale, école, patronage quelconque pour les loisirs. Un enfant dehors, cela se conçoit difficilement, le supposer tel est déjà avoir franchi le pas qui fait de vous un contestataire, un original. Le beau point de départ du dernier roman de Christiane Rochefort est de s'être installé d'emblée dans cette fiction : “Un enfant hors de l'école, c'est un pur rêve”. (...) Il est vrai, d'abord, que l'enfant dehors, c'est-à-dire vivant hors de quelque réseau familial, scolaire, de surveillance en général, est proprement inimaginable, parce qu'irréparable »²¹.

Extrait 3 – la prise en charge de l'enfant.

« L'enfant est l'être qui, soit par la famille, soit par la société, doit être intégralement *pris en charge*. Là est notre idée fixe, là notre délire. Folie de pédagogie enseignante ou médicale, qui entre dans chaque foyer, qui fait de chaque fonctionnaire social, voué à la récupération des âmes perdues, un nouveau missionnaire, jamais découragé par l'échec que le système même secrète, de même que le système scolaire est fait pour provoquer l'échec. Le contrôle tend à [p.54] transformer en cas social chaque enfant, c'est-à-dire chaque famille, puisque “chaque famille a les enfants qu'elle mérite”, échoue à les élever, se voit renvoyés les produits de son échec dûment constaté. Et les gamins eux-mêmes se plaisent à jouer les cas sociaux (voir le film *Blackboard Jungle*) se délestant, puisqu'ils ne peuvent faire autrement, sur la prise en charge. Formidable déchargement, non de responsabilité, comme on le croit trop souvent, mais de forces de vie, d'énergie sociale vivante. Car la responsabilité, dont chacun se renvoie la balle, n'est que l'expression idéologique du système. En raison de son anonymat, il assigne à chacun, à chaque enfant comme à chaque famille, une personne responsable. Entendons-bien, non pas seulement des surveillants extérieurs, mais *chacun est censé être responsable de lui-même*, de sa propre prise en charge. Ce qui signifie que le système, se retournant sur les “personnes” ainsi constituées, les requiert de l'assumer lui-même dans sa totalité, les rend responsables de son propre fonctionnement. Retournement du système sur ses productions ou ses victimes, cercle vicieux, travail de Pénélope qui est le tissu social dans lequel nous vivons »²².

²⁰ G. HOCQUENGHEM et R. SCHÉRER, « Co-ire », *op.cit.*, p.18.

²¹ *Ibid.*, p. 46.

²² *Ibid.*, pp. 53-54.

Extrait 4 – le mythe de la famille.

« Seul l'aléatoire, en l'individu, est premier. L'enfant n'est pas le fils de sa mère, personne ne l'a conçu, il a grandi comme un voleur ou un chancre, et sort comme un *enfant trouvé*. Il est, comme d'Alembert, dont l'orphelinage n'est pas une anecdote mais un paradigme, le fils de rien, ou alors fils de tous. Mais, de ces évidences, on se détourne, pour maintenir le mythe de la famille dont tous les membres sont pétris de la même chair et du même sang, unis dans le destin de la dépendance. Symbiose avec la mère, impossible rupture du cordon ombilical, cela donne l'être-lié, non l'être expulsé. Il faut que l'enfant ne se détache pas de la chair maternelle dont il est fait, ni de ce qu'on appelle symboliquement la *cellule parentale*. Qu'il reste prisonnier des liens qui, s'ils ne sont pas matériels directement, sont d'autant plus forts qu'ils sont psychiques, insaisissables. Il faut qu'il ne conquière que lentement, durement, le droit à son existence propre, en intériorisant les personnages qui ont joué la comédie de son engendrement »²³.

Prolongement critique

En guise de prolongement, nous proposons aux participant.e.s de lire l'article *Non à l'embrouille* de Pierre Lassus²⁴. Cet article entendait répondre à l'article su-cité, *Non à l'amalgame*, de René Schérer. Qu'ajoute l'article de Pierre Lassus aux réflexions précédentes ?

Références détaillées

Livres :

G. HOCQUENGHEM et R. SCHÉLER, « Co-ire. Album systématique de l'enfance » in *Recherches*, mai 1976.

M. FOERSTER, *Penser le désir. À propos de René Schérer*, Paris, H&O, 2007.

M. FOUCAULT, *Dits et Écrits*, tome III, texte n°263 : « La loi de la pudeur » (entretien avec J. Danet, avocat au barreau de Nantes, P. Hahn, journaliste à Gai Pied, et G. Hocquenghem, Dialogues, France-Culture, 4 avril 1978), *Recherches*, no 37 : *Fous d'enfance*, avril 1979, pp. 69-82.

Th. PAQUOT, *Pays de l'enfance*, Paris, Terre Urbaine, 2022.

R. SCHÉLER, *Émile Perversi*, Paris, Désordres, 2006 [1974].

Articles :

R. ANDRACA, « Checknews, Matzneff : les signataires d'une pétition pro-pédophilie de 1977 ont-ils émis des regrets ? » in *Libération*, 2 janvier 2020. En ligne : https://www.liberation.fr/checknews/2020/01/02/matzneff-les-signataires-d-une-petition-pro-pedophilie-de-1977-ont-ils-emis-des-regrets_1771174/ (consulté le 25/02/24).

J.-P. THOMAS, « Schérer : le débat interdit » in *Esprit*, n°86, février 1984, pp. 184-192. En ligne : www.jstor.org/stable/24269638 (consulté le 20/04/23).

P. LASSUS, « Non à l'embrouille » in *Libération*, 17 mars 2001. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2001/03/17/non-a-l-embrouille_358210/ (consulté le 05/12/24).

R. SCHÉLER, « Non à l'amalgame » in *Libération*, 13 mars 2001. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2001/03/13/non-a-l-amalgame_357669/ (consulté le 26/02/24).

R. SCHÉLER et F. DELORIEUX, « Rencontre avec René Schérer » pour *Les Lettres françaises*, n°76, novembre 2010. En ligne : <https://www.paperblog.fr/3857684/rencontre-avec-rene-scherer/> (consulté le 26/02/24).

« Le système de l'enfance. Lectures de Guy Hocquenghem et René Schérer » in *Lundi matin*, #260, 25 octobre 2020. En ligne : <https://lundi.am/le-systeme-de-l-enfance> (consulté le 25/02/24).

« Entretien avec René Schérer » in *Lundi matin*, #275, 15 février 2021. En ligne : <https://lundi.am/Entretien-avec-Rene-Scherer> (consulté le 25/02/24).

²³ *Ibid.*, p. 103.

²⁴ P. LASSUS, « Non à l'embrouille » in *Libération*, 17 mars 2001. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2001/03/17/non-a-l-embrouille_358210/ (consulté le 05/12/24).